

Jean GADREY et Florence JANY-CATRICE. – *Les Nouveaux Indicateurs de richesse*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 3^e édition, 2012, 128 p.

La richesse dont il est question dans le livre de J. Gadrey et F. Jany-Catrice est synonyme de bien-être. Les auteurs ont retenu le vocable richesse en lui donnant un sens plus large que celui qui a cours dans la littérature économique et dans les essais, un peu comme les critiques d'art parlent de la richesse des couleurs d'une toile. Le livre passe en revue les grands indicateurs de bien-être susceptibles de « contrebalancer les jugements de progrès purement économiques » (p. 5) tels que ceux qui s'appuient sur le le Produit Intérieur Brut (PIB). Ces indicateurs sont maintenant fort nombreux et diversifiés et un tel bilan, dont il faut souligner la clarté de l'exposition, s'imposait.

Deux dimensions constituent l'armature conceptuelle sous-jacente à la construction des indicateurs statistiques nationaux et internationaux. « Les indicateurs dont nous parlons sont en effet à la fois des conventions (des cadres cognitifs et éthiques) et des outils de régulation (des

grands indicateurs mesurent des « performances sociétales » et ils sont des cadres cognitifs susceptibles de prendre la mesure de l'action publique et privée. Ils reposent sur des choix normatifs et des valeurs qu'il importe d'explicitier afin de bien en évaluer la portée. L'appréciation des différents indicateurs ne doit donc pas seulement porter sur leurs caractéristiques techniques ni sur les seules dimensions méthodologiques, mais elle doit aussi prendre en compte les valeurs qui les fondent et les choix conceptuels qui en orientent la construction, ce que font fort bien les deux auteurs.

Une constante anime les différentes propositions d'indicateurs de bien-être, celle de vouloir combler les lacunes de la mesure la plus connue et la plus médiatisée : le Produit Intérieur Brut. Cette dernière mesure n'est cependant pas toujours bien comprise, aussi l'ouvrage prend-il soin de l'exposer clairement en y consacrant tout un chapitre éclairant qui en montre la portée et dégage bien comment l'interpréter. Le PIB est une mesure brute des flux économiques primaires, des flux de richesse marchande et monétaire, et il privilégie les biens et services produits par le travail rémunéré ainsi que le coût des services non marchands des administrations publiques. Les auteurs rappellent les limites connues du PIB, notamment le fait qu'il ne prend pas en compte de nombreuses activités non marchandes qui contribuent au bien-être, le fait qu'il mesure des quantités produites mais non le résultat en termes de bien-être et, enfin, que les « coûts de la civilisation urbaine » (Kuznets) – tels que la consommation d'essence dans les embouteillages – augmentent le PIB sans contribuer au bien-être. Les auteurs ne plaident pas pour l'abandon du PIB tel qu'il est en ce moment, car, malgré ses limites bien dégagées dans l'ouvrage et dans la littérature critique sur la question, il permet d'analyser « certaines questions liées à notre sous-système marchand et monétaire » (p. 65). L'ouvrage consacre par ailleurs un chapitre aux diverses tentatives d'extension du PIB, mises en avant dans les années 1970, qui visaient à en produire une version corrigée ou enrichie mais sans grand succès. Le développement s'est plutôt fait du côté des mesures alternatives au PIB.

S'il est nécessaire de continuer à suivre les indicateurs économiques classiques comme le PIB, les nouvelles valeurs axées sur le développement durable, le respect de l'environnement, les questions sociales (inégalités, accès aux soins de santé, etc.) et la qualité de la vie imposent le développement de mesures différentes. Il y a par ailleurs un peu partout dans le monde une volonté bien légitime d'évaluer les politiques publiques et, plus largement, les interventions étatiques. Ces deux

raisons expliquent le réel engouement pour la construction d'indicateurs de bien-être proposés au plan national, mais aussi à des niveaux locaux, provinces, régions ou même municipalités. C'est à leur examen qu'est consacrée la suite de l'ouvrage. Comme ces indicateurs sont nombreux et inégaux, les auteurs ont retenu ceux d'entre eux qui ont une portée scientifique établie, qui ont une notoriété internationale et qui sont largement médiatisés afin d'orienter le débat public sur l'atteinte des objectifs valorisés.

Les auteurs distinguent deux grandes classes d'indicateurs : des indicateurs composites, qui sont des moyennes d'indices hétérogènes pondérés ou non, et des indicateurs synthétiques, qui utilisent une unité de compte homogène, la monnaie. Les indicateurs non monétarisés visent un contenu à dominante sociale, alors que les indicateurs monétarisés ont une forte composante environnementale. Leur présentation est limpide et l'intérêt de l'ouvrage est d'en exposer les valeurs sous-jacentes et l'usage qui peut en être fait dans l'évaluation de l'action publique ou privée. Sont ainsi passés en revue les quatre indicateurs historiques du PNUD (Programme des Nations-Unies pour le Développement), puis un ensemble d'indicateurs composites nationaux à dominante sociale qui témoignent de la vitalité de ce champ de recherche appliquée. Parmi eux se trouvent l'*Index of Social Health* (USA), le *Baromètre des inégalités et de la pauvreté* (BIP 40) en France, ou encore l'*Indice de sécurité personnelle* ainsi que l'*Indice de bien-être économique* (Canada). Assez curieusement, le *Canadian Index of Wellbeing* (CIW) est absent de la liste, ce qui est dommage car il est plus complet, plus connu et mieux construit que l'indice de sécurité personnelle. L'édition révisée de cet ouvrage comprend par ailleurs un chapitre qui présente d'autres indicateurs développés dans les années 2000 comme l'*Indicateur du mieux vivre* de l'OCDE ou l'*Indicateur de richesse* de l'ONU, notamment, autres témoignages de la multiplicité des mesures du bien-être.

Plusieurs grandes questions se posent au terme de l'examen critique de tous ces grands indicateurs de bien-être.

La première question porte sur la distinction entre la conception individualiste et la conception collective du bien-être. Le choix des items entrant dans la construction d'un indicateur n'est pas neutre en effet, ce que font bien ressortir les auteurs de cet ouvrage, car la mesure du bien-être pose des problèmes identiques à ceux qui animent les débats sur la justice ou sur la liberté en philosophie sociale. La place à accorder aux mesures de redistribution ou aux mesures d'inégalité comme le coefficient de Gini, ou encore à la production de services publics comme les garderies ou les hôpitaux publics, est objet de débats.

Ainsi, selon les choix qui seront faits, les États-Unis seront tantôt au sommet des classements internationaux d'après certains indicateurs, tantôt loin derrière les pays scandinaves ou les États européens socio-démocrates.

La deuxième grande question est celle de la place à donner à l'environnement dans la construction d'indicateurs de bien-être. Ceux-ci ne peuvent plus faire l'impasse sur la dimension environnementale. Si la préoccupation pour l'environnement est devenue incontournable, il est cependant difficile de l'intégrer dans la conception et la fabrication des indicateurs comme le rappellent les deux auteurs du livre. L'exploitation du pétrole et de très nombreuses mines contribue à faire la richesse du Canada, mais comment comptabiliser les coûts environnementaux qu'elle engendre ? Se pose aussi la question de la réparation des dégâts engendrés par le développement passé. Les activités économiques de réparation doivent-elles entrer dans la comptabilité du bien-être ? Le Canada doit maintenant réhabiliter des milliers de sites d'exploitation passée de ses ressources naturelles et ces investissements vont contribuer à l'augmentation du PIB courant, certes, mais de fait ne serviront-ils pas d'abord à réparer une situation problématique, à combler un déficit de bien-être ? Quel statut faut-il donner à l'activité économique de démantèlement d'une centrale nucléaire devenue obsolète ? Plus largement, la production d'un grand nombre de biens implique une dégradation de l'environnement qui exigerait d'être prise en compte dans l'évaluation du bien-être.

Enfin, quelle place donner aux indicateurs subjectifs, aux mesures de satisfaction à l'égard de la vie menée et au bonheur perçu, bref à l'évaluation de leur vie faite par les acteurs sociaux en parallèle aux indicateurs dits objectifs comme le revenu, l'accès à un emploi, la taille du logement, la possession d'appareils sanitaires, etc. ? De tels indicateurs occupent une bonne place dans le rapport Stiglitz, Sen et Fitoussi (*Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*, Paris, OCDE, 2009), qui a été très bien accueilli dans l'espace public et qui est généralement considéré par les analystes comme une avancée positive dans la mesure du bien-être. Or, Gadrey et Jany-Catrice se montrent plus critiques de ce rapport et ils avancent qu'il accorde trop d'importance aux indicateurs subjectifs tels que la mesure de satisfaction dans la vie qui présenterait « un intérêt négligeable pour la conduite de l'action publique » (p. 95), ajoutant que de tels indicateurs se prêtent mal par ailleurs à l'analyse de la convergence entre les pays et « ne permettent pas non plus de réfléchir à l'identification de biens communs et à la manière de les préserver ».

Cet ouvrage présente de grandes qualités pédagogiques et il aidera à mieux comprendre la portée des différents indicateurs de richesse, y compris les derniers-nés d'entre eux produits dans les années 2000. Les auteurs montrent l'importance de bien examiner les choix qui président à la construction des indicateurs et les valeurs qui les sous-tendent, ce qui n'est pas toujours fait dans les comptes rendus largement médiatisés de certains d'entre eux.

Simon LANGLOIS
Université Laval (Québec), Département de sociologie
Simon.Langlois@soc.ulaval.ca